

Préfecture
Secrétariat général
Direction des libertés publiques
Bureau des élections, des libertés publiques
et des affaires générales
Marc CHAMBAUD
Tél. 04 68 10 27 41
Mèl : marc.chambaud@aude.gouv.fr

Arrêté préfectoral n° DLP/BELPAG/11. 2017.071
fixant **la liste des candidats** aux élections législatives du 18 juin 2017
pour la **1ère circonscription**

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral, notamment son article R 101 ;

Vu le décret n°2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale les 11 et 18 juin 2017 ;

Vu les déclarations de candidatures à l'Assemblée nationale déposées en vue du scrutin du 18 juin 2017 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude,

A R R Ê T E :

ARTICLE 1er.-

La liste des candidats et leurs remplaçants est arrêtée ainsi qu'il suit pour le scrutin du 18 juin 2017 dans la **1ère circonscription** du département de l'Aude.

TITULAIRES			REPLAÇANTS	
n° 12	Danièle	HÉRIN	Michel	EL OUIMANI
n° 13	Christophe	BARTHÈS	Régine	PONT

ARTICLE 2.-

La secrétaire générale de la préfecture de l'Aude, les maires de la 1ère circonscription législative du département de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les mairies de la **1ère circonscription**.

Carcassonne, le **13 JUIN 2017**
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale de la Préfecture



Marie-Blanche BERNARD